



Namur, le 28 janvier 2021

Monsieur Clarinval  
Ministre fédéral de l'Agriculture  
Rue des Petits Carmes, 15 – 6<sup>ème</sup> étage  
1000 Bruxelles

REF : N&P/008/MAF/LAV

**Objet : Vote en faveur de l'autorisation de non-renouvellement de la benfluraline**

Monsieur le Ministre,

Nous vous écrivons pour exprimer notre préoccupation quant à **l'avenir de la substance active dangereuse benfluraline** utilisée dans les herbicides. Dans les prochains jours, le représentant de la Belgique au Comité permanent des végétaux, des animaux, des denrées alimentaires et de l'alimentation animale (Comité PAFF) de la Commission européenne, votera sur la proposition de la Commission de ne pas renouveler cette substance active.

Pour la première fois en 15 ans, **la Commission utilise les critères environnementaux pour prendre position** contre une substance active utilisée dans les pesticides et herbicides. Cela est particulièrement pertinent compte tenu de la récente décision du Médiateur de l'UE (novembre 2020) critiquant les méthodes illégales de la Commission européenne pour approuver les substances actives. Cette décision et les objectifs fixés par les stratégies de l'UE « De la ferme à la table » et « Biodiversité » devraient inciter fortement la Belgique à soutenir la proposition de la Commission.

Le 27 septembre 2019, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a fait part à la Commission d'un certain nombre de **préoccupations concernant la benfluraline**. En particulier, *« un risque à long terme pour les oiseaux et les mammifères, y compris le risque d'empoisonnement secondaire d'oiseaux et de mammifères mangeurs de vers de terre, a été identifié comme un sujet de préoccupation critique. En outre, un risque à long terme pour les organismes aquatiques de la benfluraline, même lors de l'application de mesures d'atténuation et du risque à long terme pour les organismes aquatiques des métabolites 371R et 372R, n'a pas pu être exclu. »*

Un grand nombre de preuves scientifiques montrent clairement qu'il n'y a pas d'utilisation sûre d'herbicides et que ces produits chimiques ont eu un grand impact non seulement sur la santé des sols et la production agricole, mais aussi sur la santé humaine, l'environnement et ses écosystèmes.

Nature & progrès est un vecteur de changement et, en tant que membre de Pesticide Action Network Europe, nous plaidons pour l'élimination des pesticides dangereux en Europe, la réduction de la dépendance aux pesticides et la promotion d'alternatives écologiquement saines à la lutte antiparasitaire chimique. La lutte contre les mauvaises herbes à l'aide d'autres moyens que les herbicides nocifs se produit déjà avec succès dans plusieurs pays de l'UE. Construire progressivement un modèle agricole exempt d'herbicides nocifs est non seulement possible, mais il est nécessaire et rentable.

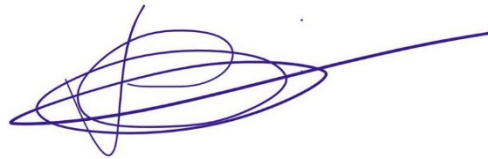
Les décideurs, tant au niveau de l'UE que des États membres, doivent prendre l'initiative d'**aider les agriculteurs qui sont prêts à faire cette transition** en raison de préoccupations sanitaires et environnementales qu'ils peuvent avoir ou en raison de leur volonté de travailler avec la nature plutôt que contre elle. C'est pourquoi nous vous encourageons à suivre la science et à voter la proposition de la Commission européenne de ne pas renouveler la benfluraline.

Nous avons besoin que nos dirigeants politiques relèvent le défi de remodeler complètement la façon dont nous cultivons, de protéger la santé et les emplois de nos agriculteurs en adoptant un modèle agricole à faible impact.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations les plus distinguées.



**Marc Fichers**  
Secrétaire général  
marc.fichers@natpro.be



**Laura Vlémincq**  
Chargée de communication  
laura.vlemincq@natpro.be